

1.

Débitrice: **Fritz Mühlemann AG**, 3806 **Bönigen**
2.

Lieu et date de la mise aux enchères: 1963 Vétroz,
13.05.2002.
3.

Heure/local: 09.30 Heure, au Café des Vergers
4.

Conditions de vente à partir de: 29.04.2002
Ville: Vétroz
5.

Objets des enchères: Commune de Nendaz:
Parcelle de base no 173, MC, plan no 3, Le Tsabloz, imm.
"Olympic", soit:
PPE no 50656, quote-part 6/1000, studio no 173 au 3e étage
+ cave no 44, taxés biens-fonds CHF 852.- bâtiment CHF
32'940.-
Estimation officielle: CHF 46'000.-
Montant à payer à l'enchère: CHF 4'500
6.

Remarques: Les enchérisseurs devront se munir d'un acte
d'état civil et pour les sociétés d'un extrait récent du Regi-
stre du Commerce.
Les chèques bancaires (chèques émis par une banque, les
autres chèques ne sont pas admis) ou encore les garanties
bancaires irrévocables et illimitées sont admis.

Office des faillites du district de Conthey
1963 Vétroz VS

(00425370)